



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 13 juin 2013

Approuvé le 19 septembre 2013

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Kristine BALSLEV, Radu BANESCU, Pierre BARROUILLET, Julien CHANAL, Caroline DAYER, Georges FELOUZIS (président), Laurent FILLIETTAZ, Edouard GENTAZ
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Pascale PASCHE-PROVINI, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	Francia LEUTENEGGER [point n°3]
EXCUSES	
Membres du Conseil	Jean-Michel BAUDOUIN, Kerstin BRINKMANN, Aline COURTINE, Guido GENDOLLA, Paolo GHISLETTA, Catherine ONA, Fanny PYTHOUD, Mélanie ZURBUCHEN
Ex officio	Valérie FAVEZ, Aline MEYER – conseillères aux études

Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 02.05.2013
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Candidature à la fonction de vice-présidente de la Section des sciences de l'éducation pour la période 2013-2014 : préavis du Conseil
- 4 - Rapport de la Commission de planification académique concernant l'Unité en technologies de formation et d'apprentissage (succession de D. Peraya) : préavis du Conseil
- 5 - Approbation des listes de cours
 - de la Section de psychologie
 - du Master en neurosciences
- 6 - Approbation des règlements et adoption des plan d'études
 - Projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en logopédie
 - Projet de modification du règlement d'étude du MAS « Théories, pratiques et dispositifs de formation des enseignants »
 - Projet de modification du plan d'études CAS-DAS « Analyse, gestion et développement »
 - Projet de règlement du MAS en « Education internationale et recherche » (nouveau)
- 7 - Maîtrise en éducation précoce spécialisée (MAEPS)
 - Approbation de la Directive d'application relative aux stages
 - Approbation du Règlement interne relatif aux modalités d'accompagnement, de soutenance et de publication du mémoire
 - Approbation de la Directive d'octroi d'équivalences
- 8 - Approbation des compositions de la commission des plans d'études et des comités de programme de la Section des sciences de l'éducation
- 9 - Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 02.05.2013

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

• Commission de Planification Académique – CPA : nouvelles directives

L'ancienne « commission de structure » a non seulement changé de dénomination mais également de fonctionnement. Il ne s'agit plus de se prononcer sur des ouvertures de postes spécifiques ou sur des secteurs, mais de présenter une vision du développement de la Faculté à 3-4 ans.

Un important travail dans ce sens (démarche prospective, planification) est en cours dans la Faculté.

• Institut Kurt Bösch

Plusieurs projets sont à l'étude concernant l'intégration de l'unité « droits de l'enfant » de l'Institut Kurt Bösch – IUKB, à l'Université de Genève. L'unité « Tourisme » quant à elle suscite toujours l'intérêt de l'Université de Lausanne.

Le recteur a demandé à A. de Ribaupierre (représentante de l'UNIGE au Conseil de fondation de l'IUKB) de rédiger un rapport qui lui a été adressé en fin de semaine dernière. Des discussions avec Oskar Freysinger, Conseiller d'Etat valaisan, chef du Département de la formation, devraient être engagées.

• Maîtrise en Education Précoce Spécialisée - MEPS

Les stages accompagnés font partie intégrante de la formation en éducation précoce spécialisée. Or, il s'avère qu'il y a beaucoup plus de candidats (44 pour cette deuxième volée) que de places de stages disponibles (une vingtaine). Une procédure a dû être adoptée en urgence afin de limiter le nombre d'admissions.

• Axe « langage & communication » – soutien du Rectorat

Le rectorat a confirmé son soutien en s'engageant notamment financièrement via une enveloppe de CHF 300'000 destinée au développement de synergies au sein de l'Université.

Une réunion de travail avec l'ensemble des équipes concernées est prévue à la rentrée.

• Situation des étudiants dans le cadre de la recherche de stages

La nouvelle politique des HUG, visant à ne plus embaucher que des stagiaires suisses ou titulaires de permis C pose problème pour certains de nos étudiants en psychologie (clinique, logopédie). La Section des sciences de l'éducation est également concernée, pour ce qui est notamment de l'accès aux stages à l'OMP (Office Médico-Pédagogique). Le Rectorat va entamer une discussion avec les responsables des HUG et OMP sur le sujet.

3. CANDIDATURE À LA FONCTION DE VICE-PRÉSIDENTE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION POUR LA PÉRIODE 2013-2014 : PRÉAVIS DU CONSEIL

Le Collège des professeurs de la Faculté propose la candidatures de Francia Leutenegger, déjà vice-présidente de la Section depuis une année (suite à la prolongation pour un an du mandat de Joaquim Dolz). Dans le cadre de la désignation de Rita Hofestetter pour la fonction de présidente pour la période 2013-2015, Francia Leutenegger a accepté de prolonger son mandat en cours pour la période désignée.

Soumise au vote, la candidature de Francia Leutenegger à la fonction de vice-présidente de la Section des sciences de l'éducation pour la période 2013-2015 est préavisée favorablement à l'unanimité (9 voix).

4. RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE CONCERNANT L'UNITÉ DN TECHNOLOGIES DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (SUCCESION DE D. PERAYA) : PRÉAVIS DU CONSEIL

L'examen de la succession du poste du Professeur D. Peraya a également permis une réflexion concernant la situation de l'Unité TECFA dans son ensemble. Fondamentalement interdisciplinaire, l'Unité TECFA, créée en 1989, réunit des représentants de quatre disciplines : les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication et l'informatique. Ceci explique notamment, le rattachement de TECFA directement au décanat de la Faculté, et non à une section. Elle est constituée de 5 postes au total, dont 2 postes professoraux.

Compte-tenu de cette situation, la Commission de planification académique a conclu à la nécessité de remplacer l'un des deux professeurs partant. Il a toutefois été décidé, en conformité avec les consignes de coupures budgétaires données aux facultés, de procéder à l'ouverture d'un poste de professeur assistant et non d'un professeur ordinaire : la charge d'enseignement est identique mais l'engagement financier y relatif, moins important.

Le doyen indique que les deux rapports des experts externes ont été reçus le jour-même et que tous deux sont favorables.

A la question de savoir si l'intégration de l'unité TECFA à l'un des deux sections de la Faculté était envisagée, il est répondu que rien n'est prévu en ce sens pour le moment, bien que TECFA ne soit pas opposée à cette éventualité.

Ne suscitant ni commentaire ni question, le rapport de la Commission de planification académique concernant la succession du professeur Daniel Peraya, est préavisé positivement, à l'unanimité (9 voix).

5. APPROBATION DES LISTES DE COURS

- de la section de psychologie
- du master en neurosciences

La liste des cours de la section est commentée par la conseillère aux études, Anastasia Tryphon. Quelques corrections sur les listes actuelles sont mentionnées:

• Bachelor en psychologie :

- Le cours 7111L **Psychologie de la déficience mentale** fait partie des cours optionnels de B2-B3 et non pas obligatoires.

- Le cours 74145 **Processus sensoriels et perceptifs** ne sera pas donné en 2013-14, Dirk Kerzel étant en congé sabbatique au semestre d'automne.
- Un cours à ajouter dans les options B2-B3 : **Phonétique et phonologie**, Automne, 6 ECTS, enseignant Bocci. Il s'agit d'un cours donné par la Faculté de lettres, pré-requis pour la logopédie.

• **Master en psychologie :**

Pas de grands changements par rapport à 2012-13, mis à part de nouveaux cours qui ont été ajoutés en Affective et Clinique.

Deux erreurs dans les listes : Le cours 75113B **Questions approfondies en psychologie clinique de l'adolescent** (orientation clinique) est supprimé. Le cours libre 751313 TP **les échelles du développement cognitif** est donné une année sur deux. Il ne sera pas donné en 2013-14.

• **Master en logopédie :**

Un nouveau cours de 2 ECTS est introduit **TP tests d'évaluation du langage**. L'introduction de ce cours a impliqué la modification du nombre de crédits de certains autres cours.

Soumise au vote, la liste de cours de la Section de Psychologie est approuvée à l'unanimité (9 voix).

• **Master en neurosciences :**

Le titre du nouveau cours d'A. Pegna n'a pas encore été communiqué. Il s'agit d'un cours en anglais, la langue de ce master étant majoritairement en anglais.

Soumise au vote, la liste de cours du Master en neurosciences est approuvée à l'unanimité (9 voix).

6. APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET ADOPTION DES PLANS D'ÉTUDES PRÉCOCE

- projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Logopédie
- projet de modification du règlement d'études du MAS « Théories, pratiques et dispositifs de formation des enseignants »
- projet de modification du plan d'études CAS-DAS « analyse, gestion et développement »
- projet de règlement d'études du MAS en « Education internationale et recherche (nouveau)

→ Le règlement d'études de la **Maîtrise en Logopédie** était obsolète depuis quelques années. Il devait être revu et « nettoyé » dans son ensemble : mise en conformité des nouvelles appellations (« Conseil participatif de la Faculté » à la place de « Conseil de Faculté »), introduction des articles relatifs à la fraude et au plagiat, adaptation aux nouvelles règles de la CDIP (article 5 concernant les conditions d'admission), échelle de notation au ¼ de point, ...

Ne suscitant ni commentaire ni question, le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Logopédie est approuvé, à l'unanimité (9 voix).

→ Les modifications des règlement et plan d'études du **MAS « Théories, pratiques et dispositifs de formation des enseignants »** ont déjà fait l'objet d'un passage en Conseil participatif, au cours de sa séance du 14 juin 2012.

L'Université de la Suisse italienne a exprimé le souhait de ne plus participer à ce programme conjoint en mars 2013. Ce retrait a donc nécessité une nouvelle modification du règlement d'études ainsi que de la convention de partenariat inter-universitaire, en conséquence.

Ne suscitant ni commentaire ni question, le projet de modification du règlement d'études du MAS « Théories, pratiques et dispositifs de formation des enseignants » - ainsi que de la convention de programme attachée - est approuvé, à l'unanimité (9 voix).

→ Le projet de modification du plan d'études des **CAS-DAS « Analyse gestion et développement »** est dû à la modification d'un intitulé (module 5). Le plan d'études a été remanié en conséquence et soumis aux différentes instances facultaires.

Ne suscitant ni commentaire ni question, le projet de modification du plan d'études des CAS-DAS « Analyse, gestion et développement » est adopté, à l'unanimité (9 voix).

→ Le MAS en « Education Internationale et Recherche » répond aux impératifs de la formation continue pour les professionnels de l'éducation et à la nécessité de traiter l'éducation dans une triple perspective internationale, comparative et interculturelle. Destiné aux professionnels de l'éducation travaillant dans des institutions internationales en contact avec un public apprenant provenant de cultures différentes, il est ancré dans la recherche en éducation en tant qu'outil de professionnalisation des enseignants. Ce nouveau MAS s'inscrit également dans le plan stratégique de l'Université de Genève qui stipule le renforcement de la dimension internationale de l'Université. A ce jour, il n'existe pas de formation de ce type en Suisse romande.

L'Ecole internationale de Genève est un interlocuteur privilégié dans la mise en place de ce projet dont il est membre du Comité directeur car la formation va être proposée à ses enseignants francophones. La formation des enseignants anglophones est assurée dans le cadre d'un Master en Education proposé par l'Université de Durham.

Une convention devrait également voir le jour dans les prochains mois afin de fixer les termes du partenariat avec l'EIG (locaux, ..)

Le MAS est auto-financé (formation continue) et se déroule sur 3 ans. Il est doté de 60 ECTS.

Soumis au vote, le projet de règlement d'études (et plan d'études) du MAS en « Education internationale et Recherche » est approuvé à l'unanimité (9 voix).

Le plan d'études attaché est adopté.

7. MAÎTRISE EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE

- Approbation de la directive d'application relative aux stages
- Approbation du règlement interne relatif aux modalités d'accompagnement, de soutenance et de publication du mémoire
- Approbation de la directive d'octroi d'équivalences

L'ensemble de ces directives et règles internes ont été élaborées au cours de la première année de mise en place de la Maîtrise en Education précoce spécialisée (proposée à la rentrée 2012). Elles sont soumises à l'approbation des membres du Conseil participatif de la Faculté avant d'être transmises aux instances de la HEP Vaud.

Il a fallu cette année procéder à une sélection des candidats, dont le nombre était beaucoup plus élevé que prévu et trop important (plus d'une quarantaine). Il a été décidé, sur la base de l'estimation du nombre de places de stage disponibles, de retenir 16 personnes. La sélection s'est faite par le biais du règlement cadre de la HEP, prévu pour la filière en pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Soumis au vote, la « directive d'application relative aux stages », le « règlement interne relatif aux modalités d'accompagnement, de soutenance et de publication du mémoire » ainsi que la « directive d'octroi des équivalences » sont approuvés à l'unanimité (9 voix).

8. APPROBATION DES COMPOSITIONS DE LA COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES ET DES COMITÉS DE PROGRAMME (ET SCIENTIFIQUES) DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Ne suscitant ni commentaire ni question, les compositions de la Commission du plan d'études et des comités de programme (et scientifiques) de la Section des sciences de l'éducation, sont approuvées, à l'unanimité (9 voix).

9. DIVERS

E. Gentaz informe le Conseil participatif qu'une soirée ouverte aux étudiants a été organisée avec l'Adepsy autour du débat « à quoi sert l'Université » et d'une intervention d'Olivier Desrichard. Cet événement a remporté un vif succès puisqu'il a réuni plus de 70 étudiants.

Il rapporte également les résultats d'un sondage téléphonique réalisé auprès de 170 anciens étudiants, deux ans après l'obtention de leur Master : 130 ont répondu ; sur ces 130, 10 sont en recherche d'emploi. Ce qui est plutôt une excellente nouvelle !

GE/26.08.2013/M.Philippe